

# La course de voitures à pédales revient en ville

**Le centre-ville de Champagnole verra dimanche 28 août après-midi s'affronter une vingtaine de coureurs. L'épreuve constitue une manche du championnat de France de la discipline.**



Les courses de voitures à pédales allient sport et humour. Ici une épreuve courue dans le centre-ville de Champagnole (photo archives).

C'est la cinquième année que la Ville de Champagnole accueille cette manifestation. La course de voitures à pédales organisée par l'association Team Haut-Doubs, constitue une manche du championnat de France de la discipline. Le centre-ville verra s'affronter une vingtaine de coureurs dimanche 28 août, de 13 h 30 à 18 h.

Les voitures à pédales sont des véhicules à quatre roues, monoplaces, propulsées uniquement par la force des jambes. Chaque équipage fabrique son bolide, et lui trouve un look. Chaque voiture et son équipe constituent un club qui peut avoir un à quatre pilotes, qui se relaient pendant les deux heures et demi de course. La discipline est reconnue par la direction de la jeunesse et des sports.

Trois prix sont remis à la fin de l'épreuve. Les équipages sont jugés sur leur vitesse (certaines voitures peuvent atteindre les 60 km/h) et sur leur look. Ce dernier est défini par un jury selon le style de la voiture, les déguisements de l'équipage et l'animation proposée pendant la présentation du véhicule. Le classement de vitesse se fait au plus grand nombre de tours effectués sur le circuit balisé. Un dernier classement prend en compte les deux premiers critères.

## **Une course de trottinettes pour les plus jeunes**

Une nouvelle course, en parallèle de la manche du championnat de France, sera organisée cette année, à partir de 15 h, par le Conseil municipal des enfants : une course de trottinettes et de tracteurs décorés. L'objectif est de faire participer les plus jeunes à la fête.

Dimanche 28 août, partir de 13 h 30, place de la mairie : grande parade ; de 14 h 30 à 17 h : course du championnat de France ; à 15 h : Champa'trott.